



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 526 COTONOU  
(229) 21 36 11 19 /  
(229) 21 15 38 97



## CENTRES D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'IMPACT DE DÉVELOPPEMENT (CEA IMPACT)



MANUEL OPERATIONNEL DU PRIX DE LA MEILLEURE  
INNOVATION A L'INE



Association of  
African Universities  
Association des universités africaines  
اتحادية الجامعات الأفريقية



WORLD BANK GROUP



AFD  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

Septembre 2023

# Sommaire

- Sommaire ..... 2
- 1. Contexte et justification ..... 3
- 2. Les forces ..... 5
- 3. Vision ..... 5
- 4. Objectifs ..... 6
- 5. Résultats attendus ..... 6
- 6. Bénéficiaires ..... 7
- 7. Critères d'éligibilité ..... 7
- 8. Composition de la candidature ..... 9
- 9. Procédure de sélection des projets ..... 10
- 10.Méthode d'accompagnement ..... 12
- ANNEXES ..... 18

## 1. Contexte et justification

Les sociétés africaines font face à plusieurs défis liés à leur développement économique et social au nombre desquels figurent au premier plan le chômage et le sous-emploi des jeunes, l'accentuation des inégalités économiques et sociales, le dérèglement climatique et environnemental. Ces facteurs impactent au quotidien la qualité de vie des populations et rompent nos équilibres écologiques, sociétaux, sécuritaires et plus encore.

Selon le vice-recteur chargé des Affaires académiques de l'Université d'Abomey Calavi (UAC), l'Université a accueilli plus de 96 000 étudiants pour l'année académique 2021-2022 dont plus de 75% sont inscrits dans la filière des sciences et technologie. Malheureusement, la plupart des jeunes diplômés de cette filière atterrissent souvent dans des activités, qui ne correspondent pas à leur profil de base.

Parce qu'elle génère de nouvelles connaissances, forme des diplômés de haut niveau et est porteuse de valeurs, l'Université doit être une source et un moteur d'innovations pour éclairer les politiques publiques et prendre sa place au cœur du développement socio-économique.

Ainsi, l'initiative Timbuktoo lancée par le Bureau régional du PNUD pour l'Afrique a pour objectif de Transformer les universités publiques d'Afrique en des espaces d'innovation, d'expérimentation et d'apprentissage accéléré.

Au Bénin, dans le cadre de l'opérationnalisation de cette initiative le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a procédé le 18 novembre 2022 au lancement officiel des travaux de construction des bâtiments devant abriter le Pôle d'Innovation et de Technologie de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Le Pôle

d'Innovation et de Technologie est à la fois un espace physique et une culture créative dans lesquels les innovateurs potentiels issus des populations d'étudiants et de professeurs de l'université, toutes les disciplines confondues, et même des personnes extérieures à l'université se retrouvent.

L'innovation est un moteur essentiel du progrès économique et bénéficie aux consommateurs, aux entreprises et à l'économie dans son ensemble. Les effets de l'innovation sur la croissance ne peuvent ainsi être obtenus que par sa large diffusion. C'est l'une des raisons d'être du Pôle d'Innovation et de Technologie d'Abomey-Calavi à travers son Bureau de Transfert de Technologie (*M. Aouale Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD au Bénin*)

L'objectif est de voir sortir de ce Pôle d'innovation et de technologie de jeunes béninoises et béninois, étudiants, ingénieurs, capables d'apporter des solutions innovantes aux défis de l'heure pour les grandes entreprises en matière de technologie et d'accompagner le Gouvernement du Bénin dans la modernisation des principaux secteurs de l'économie.

Par ailleurs, la banque mondiale a lancé le programme Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact (ACE Impact) pour appuyer le développement de filières d'excellence dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, autour des problématiques de développement économique et social. Au Bénin, le C2EA basé à l'Institut National de l'Eau (INE) est l'un de ces centres d'excellence d'Afrique qui vise à impacter le développement à travers la formation, la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Dans ce contexte, et assumant un engagement pour le bien-être et le développement durable, notre université doit positionner une mission «

innovation » comme l'un de ses piliers fondamentaux, à côté de la formation et de la recherche.

## 2. Les forces

L'Institut National de l'Eau (INE), dans l'écosystème universitaire compte tous les ingrédients pour devenir une source d'innovation :

- des unités de recherche ayant un potentiel scientifique mais qui peuvent encore accroître leur potentiel technologique par la création prochaine de halles technologiques, et une politique volontariste en matière d'infrastructure de recherche ;
- des expertises pointues dans tous les domaines qui peuvent être autant de ressources pour faire croître des start ups, l'existence d'expertises fortes en économie, management et droit qui peuvent être davantage mobilisées ;
- une population étudiante de qualité, motivée, dynamique, sensible aux enjeux ;
- des formations qui attirent des talents internationaux sur tous les domaines ;
- un ancrage fort dans le tissu économique local et régional ;
- une présence sur les principaux projets internationaux et
- une communauté d'agents bienveillante et en attente d'un projet universitaire qui donne plus de sens à leur travail.

## 3. Vision

En matière d'innovation, l'INE doit assumer un rôle de locomotive dans l'écosystème universitaire et régional. L'INE a su montrer dans plusieurs projets sa capacité à travailler de manière mutualisée avec d'autres établissements.

L'INE dispose d'un potentiel valorisable mais sa marge de progrès est forte en matière de transfert de technologie et de création d'entreprises et d'une manière générale en matière d'innovation en comparaison avec d'autres établissements.

L'INE doit devenir dans les 4 prochaines années une source d'innovation de premier plan.

## 4. Objectifs

D'un point de vue des ressources, les appels à projets régionaux, nationaux et internationaux se focalisent de plus en plus sur la résolution de défis sociétaux et demandent aux établissements de mobiliser conjointement leurs capacités en formation et en recherche.

Le positionnement de notre établissement qui se dessine autour de grands défis sociétaux, est un enjeu. Ainsi, mettre l'innovation au centre de nos priorités est indispensable pour attirer les ressources nous permettant de mener à bien nos missions.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Sélectionner les meilleures idées/innovations dans le secteur de l'eau
- assurer un encadrement technique des jeunes apprenants et diplômés pour la réalisation de leurs projets innovants et
- assurer un appui financier aux entreprises gérées par les bénéficiaires sélectionnés par le programme à travers différents formats de concours.

## 5. Résultats attendus

La mise en œuvre de ce programme devra permettre d'atteindre les résultats suivants :

- des groupes de jeunes porteurs d'idées d'entreprises ayant les meilleurs profils sont sélectionnés à travers différents formats de concours pour bénéficier du soutien technique et financier du programme pour la conception de leurs projets ;
- les entreprises des bénéficiaires reçoivent un appui financier pour le lancement de leurs projets.

## 6. Bénéficiaires

Bénéficieront de ce programme de développement entrepreneurial, plusieurs catégories de jeunes :

- les diplômés (licence, master, doctorat) porteurs d'idées et de projets d'entreprises innovants dans l'un des domaines du programme ;
- Tous les étudiants de l'INE et d'ailleurs inscrits au moins en deuxième année, ayant besoin d'un accompagnement technique pour mettre en forme leur idée de projet ou encore élaborer un plan d'affaires ;

## 7. Critères d'éligibilité

### 7.1 Cadre de l'appel

Les projets d'entrepreneuriat éligibles doivent mettre en avant des activités économiques et sociales visant à résoudre des problèmes liés à l'eau, à améliorer la gestion des ressources en eau, à promouvoir la durabilité environnementale et à fournir des solutions innovantes dans le secteur. Elles peuvent concerner :

- les technologies de purification de l'eau ;
- les technologies de gestion durables de l'eau

- les services de consultance, de conseils en politiques de gestion des ressources en eau ou des solutions d'éducation et de sensibilisation à la gestion de l'eau ;

- les technologies de recyclage, de gestion efficace de l'eau ;

- les solutions innovantes d'assainissement et d'hygiène ;

- les solutions d'agriculture durable ;

- les solutions de production d'énergie à partir de l'eau ;

- etc.

Les projets pourront être soumis par des groupes de trois personnes au plus. La sélection se fera sur la base de l'évaluation du projet mais aussi sur la base de la qualité des membres du groupe. Les projets seront retenus au regard des critères suivants : la cohérence, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, le caractère innovant et durable du projet. Les porteurs de projet seront évalués selon leurs valeurs partagées, la motivation derrière leur action et le degré de cohésion du groupe. Des tests psychologiques seront préparés et adressés aux groupes présélectionnés afin de compléter leurs candidatures par des informations utiles sur la cohésion de leurs groupes ainsi que la qualité de chacun de leurs membres. Le comité de sélection portera son attention sur les expériences passées ou en cours des membres de chaque groupe et analysera les résultats obtenus en tenant compte du contexte décrit. Les candidats devront prouver leurs récits avec différentes sources de vérification selon les exigences du comité de sélection.

Le processus de sélection démarre par un appel à idées de projets qui court pour une durée d'un mois. Au cours de cette période, une conférence de presse est tenue pour contribuer à la diffusion de l'opportunité. Par ailleurs, des spots publicitaires et des affiches sont



réalisés et diffusés au plan national. Des éléments de communication, d'orientation et d'information seront diffusés pour faciliter la candidature des groupes intéressés. De courtes vidéos de formation, des documents utiles ainsi que les études menées sur les chaînes de valeurs seront alors diffusées sur les canaux de l'institut.

## 7.2 Dossier

Pour bénéficier de l'accompagnement technique et financier du programme les candidats devront passer par groupe le concours de projet.

- être composés de deux à trois jeunes (une femme au moins est un atout) dont au moins un étudiant en 3<sup>ème</sup> année à l'INE;
- être composés de jeunes âgés de trente-cinq (35) ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours ;
- justifier de compétences pratiques dans le domaine d'activité du projet soumis ;
- avoir une histoire relationnelle de travail édifiante ou partager la même vision par rapport à l'idée de projet soumise ;
- être disponibles à travailler à temps plein au développement de l'entreprise sur une période de trois (3) ans ;

## 8. Composition de la candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation cosignée par tous les membres du groupe postulant, mettant en exergue :
  - ✧ la composition du groupe ;

- ✧ l'historique de sa création et les expériences de collaboration antérieure ;
- ✧ l'adhésion de tous les membres du groupe à l'idée d'entreprise ou aux objectifs du projet d'entreprise envisagé ;
- les cv actualisés de tous les membres du groupe
- Une copie simple des diplômes et attestations ou tout autre pièce justifiant du niveau d'étude (bulletin d'année antérieure, attestation de réussite, fiche d'inscription,...) ;
- Une copie simple de l'extrait d'acte de naissance ou de la carte nationale d'identité de chaque membre;
- Une fiche téléchargeable en ligne présentant l'idée d'entreprise. La fiche est présentée en annexe et comporte des sections comme : la description de l'idée, le contexte et justification, la pertinence, l'originalité et la valeur ajoutée du projet, prospective, preuves de compétences pratiques
- Un fiche d'engagement individuel téléchargeable dûment rempli, daté et signé pour chaque membre du groupe. Ce document vous engage à vous consacrer à temps plein à la mise en œuvre du projet d'entreprise pendant le temps que durera le programme entrepreneurial.

## 9. Procédure de sélection des projets

La sélection des projets se fera en plusieurs étapes. La procédure de sélection dure quatre mois. Elle démarre par un appel à candidature et s'achève par la signature d'une charte entrepreneuriale par les groupes sélectionnés. La procédure comporte cinq étapes : l'appel

(sensibilisation), la présélection sur dossier, l'accompagnement des présélectionnés, la sélection (pitch) et l'engagement.

Un appel à candidature est finalisé et lancé. Il est promu par l'INE et le C3E auprès des cibles de l'appel. Une écoute est mise en place pour faciliter la candidature des participants.

Un jury mis en place par note de service étudie à la fin de la période des candidatures les dossiers afin de procéder à une présélection des candidatures. Les groupes présélectionnés seront invités à prendre part à une formation/accompagnement d'une durée de deux mois afin d'améliorer leur idée et d'avoir un modèle d'affaire compétitif. Ce accompagnement sera réalisé avec le soutien du C3E qui assurera la préincubation des projets sélectionnés. Un plan de formation et de coaching est réalisé à cet effet. A ces sessions, les groupes recevront une formation initiale en entrepreneuriat, seront formés à la rédaction d'un plan d'affaires et seront accompagnés par un coach en création d'entreprises. Cela permettra non seulement de garantir l'équité des chances de réussite à tous les postulants, mais aussi de mettre en compétition des projets de qualité. Le dépôt des projets est inclus dans cette phase.

Au terme de cette phase, des présentations de projet seront faites devant le jury mis en place pour la sélection définitive des projets. Il faut noter que trois projets seront sélectionnés et accompagnés. Des outils d'évaluation seront développés pour assurer une sélection transparente et efficace des groupes bénéficiaires. Le comité aura la liberté de requérir des visites de site si nécessaire avant de délibérer pour la sélection finale des bénéficiaires qui recevront une enveloppe devant servir au développement de leur projet. Un procès-verbal contenant la liste des bénéficiaires ainsi qu'une liste d'attente sera

dressé. Les lauréats seront informés de leur sélection définitive par note écrite.

## 10. Méthode d'accompagnement

Le programme entrepreneurial intervient à trois niveaux que sont :

- l'idéation
- la création et
- l'amorçage.

### 10.1. Etapes de l'accompagnement

Le processus suit les principales étapes que nous pouvons détailler comme suit :

<b>Étapes du processus</b>	<b>Critères de sélection</b>	<b>Modalités de sélection</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Durée du processus</b>
Sensibiliser	Aucun (les cibles indiquées au point 6 sont concernées)		<b>Nombre de participants aux sessions de sensibilisation</b>	Campagne de communication = 1 mois
Présélectionner des idées et des projets d'entreprises	Adéquation hommes /projets Cohérence de l'idée avec un besoin exprimé au sein de la communauté Marché Réalisme de l'offre Innovation	1- Contrôle de l'éligibilité 2- Dossier de candidature	Nombre de candidatures reçues Nombre de candidatures éligibles reçues	présélection = 1 semaine

	Perception des risques			
Accompagner à la phase d'idéation	Tous les participants présélectionnés		Nombre de porteurs participant Nombre d'idées de projet validées Nombre de BMC revus Nombre de sessions de formation tenues	2 mois
Sélectionner des projets à forts impacts sur la base du business model	Cohérence de l'idée avec un besoin exprimé au sein de la communauté Marché Réalisme de l'offre Innovation Gestion des risques Clarté du modèle d'affaires Perspectives Présentation	Défense du projet de projet devant un jury Visite de sites	Nombre de projets soumis	Sélection = 2 semaines
Accompagner			Prototypes	6 mois

à la création d'une entreprise innovante			réalisés Business plan finalisés Plan de trésorerie Conventions de financement	
Accompagner l'entreprise à la conquête du marché national			Indicateurs de qualité de gestion des entreprise  Nombre d'emplois créés	2 ans

## 10.2. Format de l'accompagnement

Chaque phase sera meublée par des activités d'accompagnement selon le format suivant :

<b>Phase d'accompagnement</b>	<b>Format d'accompagnement</b>	<b>Outils proposés</b>
<b>IDEATION</b>	<p><u>Communications</u> :</p> <p>Connaissance générale des chaînes de valeurs liées aux sous secteurs touchés</p> <p>Connaissances générales et théoriques liées à l'entrepreneuriat</p> <p>Connaissances théoriques liées à</p>	<p>Arbre à problème/solutions</p> <p>Business Model Canevas</p> <p>Canevas de plan d'affaires</p> <p>Canevas de budget</p> <p>Design Thinking</p> <p>Définition des persona</p>

	<p><i>l'innovation</i></p> <p><u>Ateliers :</u></p> <p><i>intelligence collective sur la définition de la vision, des missions et des valeurs</i></p> <p><i>Brainstorming pour l'identification d'idées innovantes</i></p> <p><i>Définition du plan d'action de l'entrepreneur</i></p> <p><i>Détermination de la proposition de valeur (BMC)</i></p> <p><i>Atelier pratique sur la rédaction du plan d'affaire</i></p> <p><i>Atelier pratique sur le pitch</i></p> <p><u>Formations :</u></p> <p><i>Formation à la réalisation du pitch</i></p>	<p><i>Lean startup</i></p> <p><i>Questionnaire d'enquête qualitative</i></p> <p><i>Coaching et suivi individuel et de groupe</i></p>
<p><b>CREATION</b></p>	<p><u>Communications :</u></p> <p><i>Talks entrepreneurs/Experts</i></p> <p><u>Ateliers :</u></p> <p><i>Atelier de design thinking</i></p> <p><u>Formation :</u></p> <p><i>Formation sur la gestion d'entreprise (GERME)</i></p> <p><i>Formation thématique sur la gestion d'entreprise (fiscalité et</i></p>	<p><i>Business plan</i></p> <p><i>Plan de suivi des objectifs des entrepreneurs</i></p> <p><i>Outils simplifiés de gestion d'entreprise</i></p> <p><i>Rapport d'étude sur les statuts juridiques des entreprises au Bénin réalisée par MCFSP</i></p> <p><i>Coaching et suivi individuel et de groupe</i></p>

	<p>droit des affaires, comptabilité, droit du travail et sécurité sociale, etc.)</p> <p><u>Appui technique et financier :</u></p> <p>Soutien au prototypage par les dispositifs de l'INE et ceux externes comme TINBUKTU</p> <p>Financement de dossiers de certification de produits (suivi continu)</p> <p>Appui à la communication digitale et au développement du plan marketing (suivi continu)</p> <p>Conseil juridique (suivi continu)</p> <p>Mentorat (suivi continu)</p>	
<b>AMORCAGE</b>	<p>Événements de réseautage</p> <p>Appui à la rédaction du plan de marketing (suivi continu)</p> <p>Appui à la rédaction du plan de recrutement des RH (suivi continu)</p> <p>Suivi de la consommation du financement d'amorçage (suivi continu)</p> <p>Rédaction du plan de gestion de la relation clientèle (suivi continu)</p>	<p>Système de Suivi des indicateurs de performances des entreprises</p> <p>Coaching</p> <p>Mentorat</p> <p>Masterclass</p> <p>Formations techniques</p>



	<i>Suivi du Chiffre d'Affaires et des dettes (suivi continu)</i>  <i>Organisation de foire de présentation de produits</i>  <i>Financement d'amorçage</i>	
--	---	--

### 10.3. Suivi de l'accompagnement

Le suivi se fera à trois niveaux :

Niveau 1 : tableau de bord du référent du projet; ce tableau de bord permettra de suivre les indicateurs sus cités et analyser l'évolution de ces indicateurs.

Niveau 2 : tableau de bord du maître d'œuvre ; il permettra à l'INE de suivre la progression des bénéficiaires ainsi que la progression de la mise en oeuvre de l'accompagnement.

Niveau 3 : suivi post accompagnement; il permettra de mesurer l'effet de l'accompagnement offert ainsi que l'effet sur les entreprises non sélectionnées mais touchées par les activités mises en oeuvre.

## 10. Feuille de route indicative pour la mise en oeuvre de la première cohorte

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Chronogramme												Exécution	Responsable	Appui	
			M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12				
Lancement de l'appel à candidature	Les apprenants et diplômés postulent au programme	Un appel à candidature signé est accessible dans les réseaux de l'UAC	x													C2EA	C2EA	C3E
Sensibilisation des cibles		Au moins 80 candidatures reçues	x														C2EA	C2EA
Mise en place du comité de sélection (CS)	un CS est mis en place pour assurer la sélection des bénéficiaires	Une note de service portant composition du comité de sélection est signée	x													C2EA	C2EA	C3E
Revue des outils de sélection	Des outils équitables de sélection sont conçus	deux grilles de sélection validées	x													C2EA	C2EA	C3E
Présélection des meilleures idées	les meilleurs dossiers sont présélectionnés	Une shortlist de candidats est publiée		x												CS	C2EA	C3E
Accompagnement à l'idéation	Les porteurs présélectionnés sont accompagnés pour l'amélioration de leurs idées d'entreprises	10 porteurs accompagnés			x	x										C3E	C2EA	

sélection finale	les trois meilleurs projets sont sélectionnés	un pv de sélection publié					x								CS	C2EA	C3E
Lancement de l'accompagnement	les projets des porteurs sont finalisés les porteurs ont créé une entreprise la propriété intellectuelle des projets est protégée des marchés sont développés	3 chartes entrepreneuriales signées  3 projets soutenus pour leur amorçage/développement						x	x	x	x	x	x		WaterPro Africa	C2EA	C3E
Point d'accompagnement/suivi	la progression des entreprises est suivie	3 tableaux de bord renseignés												x	WaterPro Africa	C2EA	C3E



## ANNEXES

### Annexe 1 : Grille de pré sélection des idées de projets

<b>Grille de Présélection d'idées de projets</b>	
<b>Jury N° :</b>	
<b>ELEMENTS D'EVALUATION</b>	<b>SCORE</b>
<b>1. Adéquation hommes &amp; Projets</b>	<b>10</b>
Complémentarité des profils vis à vis du projet	5
Durée d'existence du groupe	3
Existence d'activité commune	2
<b>2. Cohérence de l'idée avec un besoin exprimé au sein de la communauté</b>	<b>20</b>
Le problème fait partie des priorités de développement des communes	3
Le problème découle d'une réalité sociale observable	7
Le problème touche un grand nombre de personnes	8
Le problème touche particulièrement les couches vulnérables (femmes et jeunes)	2
<b>3. Marché</b>	<b>15</b>
Connaissance des segments du marché	5
Connaissance des concurrents évoluant dans le secteur	4
Pertinence du positionnement	6
<b>4. Réalisme de l'offre</b>	<b>30</b>
Acceptabilité sociale de l'offre	5
Cohérence du format du produit avec les segments cibles	5

Cohérence du mode distribution avec les besoins du segment cible	5
Connaissance du secteur d'activité	5
Pertinence du choix de la solution proposée	5
Adéquation du canal de communication avec la cible	5
<b>5. Innovation</b>	<b>10</b>
La démarche d'élaboration de l'offre a un effet avantageux sur les fonctions du produit	5
La démarche d'élaboration de l'offre a un effet avantageux sur le coût du produit	5
<b>6. Gestion des risques</b>	<b>10</b>
Connaissance des risques liés au projet	5
Pertinence des mesures d'adaptations proposées	5
<b>7. Perspectives</b>	<b>5</b>
Clarté de la vision	2
Phases de réalisation de la vision	1
Plan alternatif de mise en oeuvre	2
<b>Total</b>	<b>100</b>

Annexe 2 : grille de sélection des projets

<b>Grille de sélection des projets</b>	
<i>Jury N° :</i>	
<b>ELEMENTS D'EVALUATION</b>	<b>SCORE</b>
<b>1. Adéquation hommes &amp; Projets</b>	<b>10</b>
Complémentarité des profils vis à vis du projet	5

Durée d'existence du groupe	3
Existence d'activité commune	2
<b>2. Cohérence du projet avec un besoin exprimé au sein de la communauté</b>	<b>20</b>
Le problème fait partie des priorités de développement des communes	3
Le problème découle d'une réalité sociale observable	7
Le problème touche un grand nombre de personnes	8
Le problème touche particulièrement les couches vulnérables (femmes et jeunes)	2
<b>3. Marché</b>	<b>15</b>
Connaissance des segments du marché (définition claire de la démarche de segmentation marché : taille de marché)	5
Connaissance des concurrents évoluant dans le secteur	4
Pertinence du positionnement	6
<b>4. Réalisme de l'offre</b>	<b>30</b>
Acceptabilité sociale de l'offre	5
Cohérence du format du produit avec les segments cibles	5
Cohérence du mode distribution avec les besoins du segment cible	5
Connaissance du secteur d'activité	5
Pertinence du choix de la solution proposée	5
Adéquation du canal de communication avec la cible	5
<b>5. Innovation</b>	<b>10</b>
La démarche d'élaboration de l'offre a un effet avantageux sur les fonctions du produit	5
La démarche d'élaboration de l'offre a un effet avantageux sur le coût du produit	5
<b>6. Gestion des risques</b>	<b>10</b>
Connaissance des risques liés au projet	5
Pertinence des mesures d'adaptation proposés	5
<b>7. Perspectives</b>	<b>5</b>
Clarté de la vision	2
Phases de réalisation de la vision	1

Plan de mise en oeuvre	2
<b>8. BMC</b>	<b>30</b>
Pertinence et clarté : Évaluez si le BMC est pertinent pour le marché cible et si les différentes parties du modèle sont clairement définies	5
Cohérence interne : Assurez-vous que toutes les parties du BMC sont cohérentes entre elles	5
Viabilité financière : Évaluez la viabilité financière du BMC en examinant les sources de revenus, les coûts et la rentabilité potentielle.	5
Avantages concurrentiels : Évaluez si le BMC offre des avantages concurrentiels distincts et si la proposition de valeur se démarque des concurrents.	5
Évolutivité : Considérez si le BMC est conçu pour être évolutif et adaptable à mesure que l'entreprise se développe.	5
<b>9. Pitch</b>	<b>15</b>
Capter l'intérêt du jury	5
Cohérence avec le document soumis	3
Présentation dans le délai	2
Pertinence des réponses données au jury	5
<b>Total</b>	<b>145</b>



## Annexe 3 : premier appel à idée de projet

Date de publication de l'appel :

XXXXXXXXXX

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

XXXXXXXXXX à 23:59:59

[contact@c2ea.ine-uac.net](mailto:contact@c2ea.ine-uac.net)

### 1. Contexte et justification

Il est bien connu qu'il existe un énorme potentiel pour que la jeunesse africaine s'engage de manière significative dans l'écosystème de l'innovation, en tant que résolveurs de problèmes, innovateurs, entrepreneurs, fabricants, exécutants, façonneurs d'industrie, créateurs d'emplois, transformateurs de richesse et concepteurs de l'avenir de l'Afrique.

Des études ont montré que les jeunes universitaires sont particulièrement aptes à s'engager dans une réflexion créative et audacieuse, alors qu'ils sont encore plongés dans l'apprentissage, absorbant de grandes quantités de connaissances et désireux de trouver leur place dans le monde. Il n'est pas étonnant que bon nombre des grandes entreprises innovantes du monde aient été fondées par des jeunes pendant leurs années universitaires, à un moment de leur vie où ils envisagent des possibilités illimitées devant eux et, quel que soit leur statut socio-économique, se considèrent comme relativement plus libres de prendre des risques dans leurs choix, libérés des obligations familiales, des restrictions professionnelles,

des remboursements de prêts et d'autres obligations, plus qu'à n'importe quel moment de leur vie d'adulte.

C'est pourquoi, la Banque mondiale a lancé le programme ACE Impact pour appuyer le développement de filières d'excellence dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, autour des problématiques de développement économique et social.

Au Bénin, le Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) basé à l'Institut National de l'Eau (INE) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) est l'un de ces centres d'excellence d'Afrique qui vise à impacter le développement à travers la formation, la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat. Ainsi, la Banque mondiale veut développer et offrir aux pays africains un capital humain compétent pour satisfaire leurs objectifs de développement. Parmi les indicateurs principaux du projet CEA Impact, se trouve l'indicateur 5.3 portant sur la mise en place d'un écosystème favorable au développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

C'est dans ce cadre, que l'INE, avec le soutien du Centre pour l'Employabilité et l'Entrepreneuriat des Etudiants (C3E) de l'UAC lance un appel à idées de projets visant à offrir aux apprenants la possibilité de faire émerger des idées entrepreneuriales issues de leurs expériences et recherches et à soutenir la concrétisation de ces idées grâce à un dispositif conçu au sein du C2EA.

Ce premier appel à candidature met en jeu un accompagnement technique et financier pour le développement d'idées de projets innovants portés par les apprenants et diplômés de l'institut national de l'eau et de l'écosystème universitaire en général.

## **2. Objet et périmètre de l'appel à candidatures**

### **2.1. Objet**

Le présent appel à candidatures porte sur la sélection des jeunes porteurs d'idées ou de projets d'entreprises innovants visant à résoudre des problèmes liés à l'eau, à améliorer la gestion des ressources en eau, à promouvoir la durabilité environnementale et à fournir des solutions innovantes dans le secteur. Elles peuvent concerner :

- les technologies de traitement de l'eau ;
- les technologies de gestion durables de l'eau ;
- les outils de prise de décision, de conseils en politiques de gestion des ressources en eau ou des solutions d'éducation et de sensibilisation à la gestion de l'eau ;
- les solutions innovantes d'assainissement et d'hygiène ;
- les solutions d'agriculture durable ;
- les solutions de production d'énergie à partir de l'eau ;
- etc.

Le dispositif d'attribution du prix des meilleures innovations offre une formation entrepreneuriale conséquente, un appui technique rapproché fourni par l'incubateur de l'INE et un financement pour l'investissement et le fonctionnement.

## **2.2. Objectifs**

L'objectif principal de l'appel à candidatures est d'offrir aux jeunes béninois, organisés en équipes (homme(s) et femme(s)), la possibilité de recevoir une formation en entrepreneuriat et un appui pour le lancement de leurs entreprises. Il s'agit, de façon spécifique de :

- développer et mettre en œuvre un programme de formation entrepreneuriale au profit des équipes d'étudiants porteurs d'idées ou projets d'entreprises innovants dans le secteur de l'eau ;

- et assurer un encadrement technique et un appui financier aux équipes bénéficiaires pour la réalisation de leurs projets d'entreprises.

### **2.3. Résultats attendus**

Les résultats attendus après la sélection des bénéficiaires et dans la mise en œuvre du programme sont :

- un programme de formation entrepreneuriale est développé au profit de trois (3) groupes de deux (2) à trois (3) jeunes béninois porteurs d'idées ou projets d'entreprises innovants ;
- les groupes sélectionnés bénéficient d'un encadrement technique dans le processus de conception et de mise en œuvre de leurs projets ;
- les entreprises des groupes bénéficiaires reçoivent un appui financier pour le lancement ou le développement de leurs projets ;
- les groupes sélectionnés bénéficient des services du bureau de transfert de technologie de l'INE.

### **2.4. Projets éligibles**

Les projets d'entrepreneuriat selon les domaines prédéfinis à la section 2.1 sont éligibles à ce programme. **Les projets doivent être soumis par des équipes de deux ou trois personnes au plus.** Les projets retenus devront remplir les critères suivants : cohérence, pertinence, innovation, viabilité et impact social. Les porteurs de chaque projet seront évalués suivant leurs valeurs partagées, la motivation derrière leurs actions et le degré de cohésion du groupe. Seuls les idées et projets à fort potentiel de développement et faisant preuve d'innovation seront retenus. Les lauréats seront informés de leur sélection définitive par note écrite. Des tests psychologiques seront préparés et adressés aux groupes présélectionnés afin de compléter leurs candidatures par des informations utiles sur la cohésion de leurs équipes ainsi que la qualité de chacun de leurs membres. Le comité de sélection portera son attention sur les expériences passées ou en cours des membres de chaque équipe et analysera les résultats obtenus en tenant compte du contexte décrit. Les

candidats devront prouver leurs récits avec différentes sources de vérification selon les exigences du comité de sélection.

### 3. Cibles de l'appel à candidatures

- les diplômés (licence, master, doctorat) porteurs d'idées et de projets d'entreprises innovants dans le domaine de l'eau ;
- tous les étudiants de l'INE et d'ailleurs inscrits au moins en deuxième année, ayant besoin d'un accompagnement technique pour mettre en forme leur idée de projet ou encore élaborer un plan d'affaires (domaine de l'eau);
- être composés de deux à trois jeunes (une femme au moins est un atout) dont au moins un étudiant en 3<sup>ème</sup> année à l'INE;
- être composés de jeunes âgés de trente-cinq (35) ans au plus tard le 31 décembre 2023 ;
- justifier de compétences pratiques dans le domaine d'activité du projet soumis ;
- avoir une histoire relationnelle de travail édifiante ou partager la même vision par rapport à l'idée de projet soumise ;
- être disponibles à travailler à temps plein au développement de l'entreprise sur une période de trois (3) ans au moins ;

**NB : Le programme encourage vivement la diversité concernant les entités de provenance des membres d'une même équipe. Cela signifie qu'il est très souhaitable que les membres d'une même équipe proviennent de d'au moins deux entités différentes de l'UAC (comme exemple : équipe 1 : INE+EPAC ; équipe 2 : INE+FSA ; équipe 3 : INE+IFRI ; etc.)**

### 4. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation cosignée par tous les membres de l'équipe postulante, mettant en exergue :
  - ✧ la composition de l'équipe;
  - ✧ l'historique de sa création et les expériences de collaboration antérieure ;
  - ✧ l'adhésion de tous les membres de l'équipe à l'idée d'entreprise ou aux objectifs du projet d'entreprise envisagé ;
- les cv actualisés de tous les membres de l'équipe ;
- Une copie simple des diplômes ou attestations ou tout autre pièce justifiant du niveau d'étude (bulletin d'année antérieure, attestation de réussite, fiche d'inscription,...) ;
- Une copie simple de l'extrait d'acte de naissance ou de la carte nationale d'identité de chaque membre;

## **5. Processus de sélection des groupes bénéficiaires**

La sélection des bénéficiaires se fera en deux étapes :

### **5.1. Présélection des groupes**

Une première sélection sera faite sur la base des critères énoncés plus haut. Ces équipes seront invitées à suivre, sur une période de deux (02) mois, une série de formations intensives et d'activités d'idéation. Une période d'un (1) mois sera, par la suite, accordée aux équipes pour conduire les études de faisabilité et de rentabilité de leurs projets, rédiger ou peaufiner leurs plans d'affaires. Les équipes bénéficieront, pour ce faire, d'un accompagnement.

### **5.2. Sélection des équipes**

A cette étape, une compétition de plans d'affaires sera organisée pour la sélection des projets à fort potentiel, innovants et viables. Les formes d'innovation attendues des projets à sélectionner sont l'innovation de produits, l'innovation de procédés, l'innovation de débouchés, l'innovation de matières premières et/ou l'innovation de modes de production. Un comité de sélection (jury indépendant) est mis en place et responsabilisé pour assurer un bon déroulement du processus de sélection.

Les équipes sélectionnées bénéficieront d'une série de formations utiles pour la gestion de leurs entreprises, d'un coaching et d'une subvention d'investissement et de fonctionnement. Les projets pourront également être incubés dans le dispositif mis en place par l'INE selon des conditions discutées avec chaque porteur de projet.

## **6. Dépôt des candidatures**

Toute candidature est recevable en version numérique (pdf en un seul fichier) à l'adresse [contact@c2ea.ine-uac.net](mailto:contact@c2ea.ine-uac.net) du **xxxxxxxxxxxxxxxxxx**.

**NB** : veuillez appeler le +229 **xxxxxxx** les jours ouvrés (entre 09 heures et 16 heures 30 minutes) pour toutes informations complémentaires.